Lettre aux assurés, allocataires et pensionnés

Assurés, allocataires, pensionnés et salariés de la Sécurité sociale : Nos droits, notre avenir, notre combat commun !

Madame, Monsieur,

La Sécurité sociale est notre bien commun. Elle nous protège tout au long de la vie : maladie, maternité, famille, accidents du travail, retraite … Elle repose sur un principe fondamental : **la solidarité, de chacun contribuant selon ses moyens et bénéficiant d'une protection selon ses besoins.** Les cotisations sociales, issues de la richesse produite par le travail, constituent une part de notre salaire mise en commun pour financer cette solidarité et garantir nos droits. Elles ne sont pas une charge, mais un investissement collectif dans notre protection sociale.

Aujourd'hui, ce modèle est fragilisé par des choix budgétaires qui menacent à la fois vos droits (qui sont aussi les nôtres) et les moyens dont disposent les organismes de Sécurité sociale pour remplir leurs missions de service public.

Des droits fragilisés, des services de plus en plus sous tension.

Le projet de budget de la Sécurité sociale pour 2027 prévoit de nouvelles mesures d'économies qui pèseraient directement sur les assurés, les familles, les malades et les retraités.

Gel des prestations familiales, remise en cause de l'indexation des pensions sur l'inflation, restrictions touchant à la santé : **derrière ces décisions budgétaires, ce sont des conséquences bien réelles sur votre pouvoir d'achat, votre accès aux soins et votre protection sociale**. À cela s'ajoutent les difficultés croissantes de nos hôpitaux, déjà confrontés à un manque de moyens et de personnels, qui fragilisent l'accès aux soins pour toutes et tous.

Dans le même temps, les organismes de Sécurité sociale doivent faire face à des effectifs insuffisants, à des outils informatiques parfois défaillants et à des procédures toujours plus complexes.

Pour vous, cela peut signifier des délais de traitement plus longs, des difficultés pour obtenir un rendez-vous ou une réponse, et parfois des retards dans le versement de prestations indispensables à votre quotidien.

Ce que vous vivez comme assurés, nous le vivons aussi comme salariés de la Sécurité sociale.

Salariés de droit privé, les agents des organismes de Sécurité sociale sont des assurés comme les autres. Ils sont traités de la même manière, avec les mêmes droits et avec les mêmes devoirs.

Ne nous opposons pas : Nos intérêts sont communs !

Les salariés de la Sécurité sociale ne sont pas responsables des décisions qui réduisent les droits ou compliquent les démarches. Ils doivent les appliquer, souvent sans disposer des moyens nécessaires pour répondre correctement à vos attentes.

Ils sont eux-mêmes assurés, parents, malades ou futurs retraités. Ils subissent, comme vous, l'augmentation du coût de la vie et les conséquences des restrictions budgétaires.

Près de 80 % des personnels sont des femmes, et nombre de salariés connaissent des difficultés financières malgré leur engagement quotidien au service de la population.

Nous refusons que les difficultés rencontrées par les assurés soient opposées aux conditions de travail des salariés.

Car défendre des emplois en nombre suffisant, des personnels formés, des outils efficaces et des conditions de travail dignes, c'est aussi défendre un service de qualité, accessible à toutes et tous.

Défendre la Sécurité sociale, c'est défendre nos droits à toutes et tous.

Nos six organisations syndicales, FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC et UNSA, portent des revendications communes pour défendre les droits des assurés et les missions de la Sécurité sociale :

- Le maintien des droits des assurés sociaux et le rejet des mesures du budget de la Sécurité sociale 2027 qui les remettent en cause.
- L'abrogation des décrets qui fragilisent les droits des assurés.
- Des moyens humains et financiers à la hauteur des besoins de la population.
- Des recrutements, des outils informatiques fiables, des accueils accessibles et des délais de traitement respectueux des assurés.

Nous refusons que la Sécurité sociale soit considérée comme une simple variable d'ajustement budgétaire. Elle doit disposer des moyens nécessaires pour remplir pleinement ses missions au service de la population.

Le 5 novembre 2026, une journée de grève et de manifestations intersyndicales et interprofessionnelles est organisée. Nos organisations seront mobilisées pour porter les revendications des salariés et défendre la Sécurité sociale, ses missions de service public et les droits des assurés.

Nous appelons les **assurés à soutenir ce mouvement** et à faire entendre leur voix à nos côtés.

Ensemble, faisons entendre nos voix !

Parce qu'affaiblir les moyens de la Sécurité sociale, c'est fragiliser les droits de celles et ceux qu'elle protège.

Parce que défendre les salariés de la Sécurité sociale, c'est défendre les assurés.

Ensemble, défendons notre Sécurité sociale et les droits de toutes et tous !

Paris, le 30 octobre 2026